



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E82878

VALABLE JUSQU'AU

13/05/2026

ÉDITÉ LE

02/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/08/2008

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 06/03/2017
200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES

Siret : 507 758 464 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5417882

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 131547627

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 131547627

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : MICHEL GLEN

11 RUE DU BIGNON
44840 LES SORINIERES

Téléphone : 02 40 46 76 76

Fax : 02 40 46 05 80

Portable :

Site Internet :

E-mail : compta@sarl-glen.fr

Responsabilité légale :

CLIMANEXT (907 825 350) / ARRIVE JEROME DIRECTEUR GÉNÉRAL / ARRIVE JEROME DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 29

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² sans surpresseur Mention RGE	14/05/2025
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	14/05/2025
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	25/06/2025
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	14/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	14/05/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	14/05/2025
o Ventilation mécanique	14/05/2025

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.